

Vos questions / nos réponses

TSO et police scientifique

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/07/2019 15:15

Bonjour,

Je souhaite entrer dans la police technique et scientifique (PTS) mais je suis sous méthadone depuis plusieurs années, stabilisé à 100mg et sous gélules délivrées mensuellement.

Je souhaitais savoir :

- 1) si la méthadone était recherché par dépistage urinaire lors de la visite médicale
- 2) si un tel traitement pouvait présenter un frein à l'embauche dans ce secteur

Je sais que me refuser l'entrée dans la PTS sous le motif que je reçois un traitement de substitution serait discriminatoire mais entre la théorie et la pratique... Je précise également que je n'ai aucune consommation en marge de mon traitement de quelque nature que ce soit, pas même de l'alcool...

Merci par avance pour vos réponses, je suis dans le flou le plus total et absolu... (mon médecin prescripteur n'a pas pu m'apporter davantage de réponses).

Mise en ligne le 17/07/2019

Bonjour,

Nous ne disposons pas des informations spécifiques pour lesquelles vous nous sollicitez concernant les modalités et conditions de recrutement dans la police technique et scientifique. Si un test de dépistage aux stupéfiants vous était demandé lors d'une visite médicale, en étant sous méthadone vous seriez positif aux opiacés mais nous ne saurons vous dire comment, dans la "pratique", le fait de pouvoir justifier avec vos ordonnances de la prescription de ce traitement serait pris en compte dans l'avis que rendrait la commission médicale.

Il semble que sur le site mis en place par le ministère de l'intérieur, "lapolicenationalerecrute.fr" dont nous vous joignons le lien ci-dessous, il soit possible, via l'onglet "nous contacter", d'être renseigné. Nous vous laissons le soin de vous informer auprès des services compétents.

Merci de votre compréhension.

Cordialement.

En savoir plus :

- ["lapolicenationalerecrute.fr"](http://lapolicenationalerecrute.fr)